

## Après le rapport DURON, un transport routier toujours à l'index...



## Après le rapport DURON, un transport routier toujours à l'index...

Le rapport dit *DURON* était attendu.

Intitulé « *Mobilités au quotidien : répondre aux urgences et préparer l'avenir* », les 16 membres de la Commission d'orientation des infrastructures (COI), à la parité quelque peu absente (14 hommes et 2 femmes), ont remis le 1er février 2018 à madame Élisabeth BORNE, leurs

préconisations pour une stratégie en matière d'investissements dans les infrastructures de transports. Elles permettront au gouvernement de préparer le volet programmation et financement des infrastructures du projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), qui sera présenté en Conseil des ministres en avril prochain.

# Les recommandations sur quelques grands projets



## Rapport DURON du COI - les recommandations sur quelques grands projets

L'OTRE a réagi officiellement et très rapidement, par la voix de son secrétaire général, en dénonçant les propositions de financement du rapport, véritable empilement de mesures punitives à l'encontre du transport routier, sans tenir compte des 39 milliards déjà financés par la profession. Il est vrai qu'à la lecture, de la première partie du rapport sur « l'état des lieux et les orientations stratégiques » (pages 17 à 49), à aucun moment les experts rédacteurs du rapport ne font, entre autre, état de la surtaxation gazole de quatre centimes ou de la taxe à l'essieu destinées précisément au financement des infrastructures... Étonnante omission alors que lors de son audition par la COI l'OTRE avait rappelé aux membres de la Commission le poids déjà important de cette fiscalité pour les professionnels du transport. Sur ce point précis du rapport (qui n'en est qu'un aspect) sans doute, sûrement, aurons-nous l'occasion d'y revenir dans les jours prochains notamment lors du rendez-vous de l'OTRE avec madame la ministre des transports le 9 février...

Laissons pour un temps les commentaires techniques et les contre-propositions.

Car au-delà des préconisations et des nouvelles recettes quand on connaît bien le monde des transporteurs, la lecture des pages du rapport DURON laisse un goût amer. Une fois de plus, l'image du transport routier n'est pas grandie. Sans être frontalement stigmatisée, au travers d'un langage parfois très technocratique, le rapport fait du camion l'élément implicite d'un mal nécessaire. C'est encore, selon l'expression de la presse professionnelle, « *l'indication outrageante de pollueur-payeur* » qui désigne dans ce rapport une activité, des professionnels, qui s'ils devaient tous s'arrêter de travailler durant seulement huit jours, ces mêmes experts, auteurs du rapport, n'auraient de cesse d'entendre les réactions d'une population ou d'un monde industriel confrontés aux pénuries...

Ne serait-il tout de même pas temps de donner à la profession du transport routier quelques gages de reconnaissance de son investissement et de son utilité essentielle à la vie économique du pays ?

Il y eut, il n'y a pas si longtemps, un chef de l'État qui louait les mérites de cette « *France qui se lève tôt...* ». Les transporteurs de marchandises mais aussi de personnes, sont de cette France-là. De la même façon, sans doute serait-il opportun, dans des occasions comme celles du rapport DURON, d'explicitement rappeler les investissements énormes, principalement humains et technologiques, déjà consentis par la branche pour par exemple limiter les émanations de gaz à effet de serre.

Au surplus, au moment même où la profession fait le constat cruel d'un manque de conducteurs et

où les offres d'emplois sont loin d'être satisfaites, à l'instant même où les centres de formations professionnelles s'affolent du manque d'attrait des jeunes pour les carrières du transport routier, n'y aurait-il pas, précisément, un autre discours à tenir de la part des experts de la mobilité ? N'y aurait-il pas une autre image à donner que celle éculée et fautive du transporteur qui défonce l'asphalte et pollue ?

Peut-être ces lignes pourront valoir à son auteur quelques accusations de simplismes, voire de caricatures outrancières. Même, pourquoi pas, de sentimentalisme hors sujet. Peut-être...

Pourtant, l'OTRE reste convaincue qu'on ne construira pas un modèle économique sans le transport routier ou contre lui.

**Philippe BONNEAU**